

OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL **OBJECTIFS ORGANISATION PROGRAMME**

BIED-CHARRETON M., FEZZANI Ch.

I.- RAPPEL DES OBJECTIFS

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) a pour but de donner une nouvelle impulsion à la lutte contre la sécheresse et la désertification en complétant et en renforçant les dispositifs existants en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.

Le programme "Observatoire du Sahara et du Sahel" doit permettre d'établir un "Tableau de Bord" du processus de désertification, d'identifier et de développer les actions de prévention et de correction qui s'imposent.

Il se propose d'accroître les échanges et les communications entre tous les utilisateurs concernés, scientifiques du Sud et du Nord et responsables du développement.

Il se propose également de favoriser la relation entre les scientifiques du Sud et les grands programmes scientifiques internationaux sur l'environnement et particulièrement le Programme International Géosphère-Biosphère (PIGB).

L'Observatoire poursuivra simultanément des activités sur les volets d'observation, de recherche et de prévention-corrrection.

1 - DANS LE DOMAINE DE L'OBSERVATION

Il est nécessaire de prévoir le renforcement des structures existantes (services météorologiques nationaux, centres régionaux de télédétection et cartographie, etc...) afin de favoriser le recueil de l'information et le suivi des paramètres physiques, biologiques et humains de la sécheresse d'introduire ou de développer les nouvelles techniques d'observation de la terre par satellite et d'en diffuser rapidement les résultats, grâce à des systèmes de télécommunications appropriés.

2 - DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE

Malgré les nombreuses recherches en cours des lacunes demeurent en particulier dans le domaine complexe de la dégradation écologique. L'objectif est :

- d'identifier les besoins complémentaires en matière de recherche relative aux problèmes de sécheresse et de désertification,
- de promouvoir la recherche interdisciplinaire et d'harmoniser les protocoles ad-hoc afin de rendre comparables les résultats,

- enfin, de renforcer les réseaux existants et d'établir des réseaux d'échange et d'analyse des informations issues de la recherche scientifique et des expériences pratiques.

3 - DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

La plupart des actions menées à ce jour dans ce domaine ont été trop sectorielles et n'ont pas suffisamment tenu compte des aspirations, des besoins et des savoir-faire de la population. Or l'expérience démontre que l'impact des interventions en ce domaine ne peut être que très limité si les actions ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une gestion intégrée c'est à dire tenant compte de tous les aspects du problème (y compris sociologiques et juridiques).

L'un des objectifs principaux de l'Observatoire est donc de soutenir des opérations pilotes d'aménagement intégré et de gestion des terroirs.

II.- ORGANISATION ACTUELLE ET PROJETEE DE L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL

Le programme OSS est animé par une cellule française de quatre personnes, créée en 1990 par les Ministères Français des Affaires Etrangères et de la coopération. Elle est dirigée par Marc BIED-CHARRETON, Directeur de recherche ORSTOM. Cette cellule a organisé en Juin 1990, à Paris, un colloque politique de lancement. Elle oeuvre activement à la mise en place des instances internationales de pilotage du programme que se composent de trois organes:

- un bureau d'animation et de suivi, installé à Paris, composé de l'actuelle cellule française élargie à quelques experts africains et d'autres pays du Nord, et dont le rôle principal est d'assurer le pilotage de l'OSS et de mettre en place les autres instances,
- un comité de liaison Nord-Sud, associant paritairement les organisations régionales africaines (CILSS, IGADD, UMA), quelques pays africains et des Pays du Nord ainsi que des organisations multilatérales et internationales. Ce comité, composé de représentants mandatés, se réunira 1 à 2 fois par an pour fixer les orientations à suivre par l'OSS et adopter son programme,
- un comité scientifique et technique international, à caractère consultatif, formé d'une trentaine de personnalités du monde scientifique, technique et du développement, qui devra donner son avis sur les programmes et émettre des recommandations.

Ce comité s'appuiera, si besoin est, sur des sous-comités ad-hoc par grands domaines d'activités. Toutes les dispositions pratiques ont été prises par la cellule OSS pour mettre en place ces instances 1991. Les Préoccupations majeures de ces instances seront fondées sur les recommandations à caractère technique et thématique du colloque de Juin 1990, à savoir :

- nécessité de développer une approche globale et intégrée, associant préservation de l'environnement et enjeux de développement ;
- nécessité de bien connaître les structures existantes et les actions en cours ;
- nécessité de renforcer les échanges d'informations et les rencontres entre chercheurs, développeurs, entre chercheurs et développeurs, entre partenaires du Sud et du Nord ;
- nécessité de créer une synergie entre les différents intervenants;

- formulation de quelques projets d'intérêt commun identifiés à travers les priorités sous-régionales.

III.- PREMIERE PROPOSITION DE PROGRAMME OSS 1991-1992

A Partir des recommandations du colloque OSS Juin 1990, la cellule OSS est sur le point d'achever une proposition de programme 1991-1992.

Cette proposition de programme est articulée comme suit :

1 - DANS LE DOMAINE DE L'OBSERVATION

A partir d'un bilan de l'existant établi en 1990, avec le PNUD/BNUS, les actions suivantes sont proposées :

- 1.1 - Renforcement ou création d'observatoires à long terme de l'évolution des milieux avec les mêmes protocoles de relevés et d'analyse au sol des paramètres physiques, biologiques et humains.
- 1.2 - Etude méthodologique d'un concept de système d'information intégrée "S.I.I." permettant de gérer des données locales, nationales et régionales.
- 1.3 - Elaboration d'un document faisant le point des systèmes de télétransmissions de données actuellement disponibles en Afrique.
- 1.4 - Synthèse des systèmes de réception, de traitement et d'archivage des données satellitaires.
- 1.5 - Etude sur l'intégration des données spatiales de diverses résolutions : Météosat, NOAA-AVHR, Landsat SPOT. Recommandations sur les méthodes à mettre en place dans les centres compétents en Afrique.
- 1.6 - Mise au point d'une chaîne de référence pour le traitement des données Météosat et NOAA-AVHR.

2 - DANS LE DOMAINE DE LA CLIMATOLOGIE ET DE LA METEOROLOGIE

L'OSS favorisera l'articulation des activités nationales des pays africains avec les programmes internationaux sur les climats et les changement globaux. Il veillera à ce que les données acquises puissent avoir une utilisation à court terme, correspondant à des besoins immédiats de veille et de systèmes d'alerte précoce, et une utilisation à plus long terme pour des programmes scientifiques.

Les actions suivantes sont proposées :

- 2.1 - Compréhension de la variabilité climatique, Prévisions des grandes variations. L'OSS favorisera les activités du Centre ACMAD de Niamey.
- 2.2 - Organisation des réseaux météorologiques, amélioration de la collecte rapide des données et des télécommunications.
- 2.3 - Amélioration des bulletins issus des systèmes de veille climatique satellitaire et des systèmes d'alerte précoce.

3 - DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES EN EAU, EN SOL, DE LA FERTILITE ET DE L'EROSION

3.1 - Ressources en eau

Un document de synthèse et de prospective sur les ressources et les besoins à moyen et long terme sera établi en liaison avec les autres institutions travaillant sur ce thème (CIEH, ACSAD, Banque Mondiale...).

L'OSS appuiera les actions du réseau de recherche sur la résistance à la sécheresse (Afrique de l'Ouest-CILSS) en matière de diagnostic et de suivi hydrique. Un groupe de travail dressera les acquis en matière de gestion des eaux pluviales.

Un autre groupe de travail fera des recommandations sur la valorisation de l'eau dans les oasis et les périmètres périsahariens.

3.2 - Ressources en sol - fertilité

Un grand nombre de thèmes sont développés et se résument ainsi :

- diagnostic des potentialités,
- évaluation de la dégradation des sols et études des mécanismes devant déboucher sur des moyens de lutte,
- analyse comparative des méthodes d'évaluation de la fertilité (matière organique et minérale).

Des groupes de travail feront le point sur la gestion de la fertilité et recommanderont les actions de recherche à renforcer.

4.- DOMAINE DES RESSOURCES VEGETALES ET ANIMALES

Plusieurs actions vont être conduites :

- appui du réseau international "parcours" (inventaire et gestion des pâturages) ;
- la transformation et la valorisation des produits végétaux , sauvegarde d'espèces menacées grâce à un inventaire et une mise en réseau des pépinières, arboretum et jardins botaniques actifs ;
- Besoins énergétiques et leur influence sur l'environnement ;
- renforcement des recherches sur la dynamique des formations végétales et les relations "herbe-arbre" ;

5.- DOMAINE DE LA POPULATION ET DES STRATEGIES PAYSANNES

Il s'agit essentiellement d'insuffler un état d'esprit issu du colloque de juin 1990 : il faut prendre en compte la demande paysanne dans toute action de recherche et de développement car l'agriculteur et l'éleveur sont les utilisateurs finaux de la recherche et les acteurs de la réhabilitation des milieux.

5.1 - Des ateliers ou groupes de travail seront organisés autour de trois points majeurs

- l'analyse de l'évolution des systèmes agraires,
- l'étude de la réhabilitation d'espaces naturels,
- l'aménagement et la gestion des terroirs en portant l'accent sur le rôle des différents acteurs (agriculteurs, éleveurs, femmes,...).

Ces ateliers procéderont par étude de cas représentatifs issus des actions en cours et des réseaux existants permettant de dégager des conclusions opérationnelles.

5.2 - Dans le domaine de la dynamique des populations

Sous l'effet des crises climatiques et de la sécheresse l'OSS dégagera, avec les institutions spécialisés de la population un bilan des migrations de population et initiera une observation spécifique de l'évolution de la fécondité.

CONCLUSIONS

Ces premières propositions sont soumises aux divers partenaires de l'OSS comme base de discussion, qui, après amendements et compléments, permettront l'élaboration d'un programme à adopter par le comité de liaison.

Dès 1991, un certain nombre d'entre elles seront initiées afin de répondre à la demande et de s'orienter rapidement vers des actions concrètes à court et moyen terme.